



Semaine des langues vivantes

9 - 13 mai 2016

Guide académique

Préambule.....

1. Thématique 2016-2017 : « Osons les langues ! ».....

2. Une mobilisation de tous les acteurs concernés au niveau académique.....

3. Valorisation des actions.....

4. Pistes d'activités autour des langues vivantes.....

Préambule

La Semaine des langues vivantes a pour objectif de faire prendre conscience à tous les élèves (écoles, collèges et lycées) ainsi qu'à leurs parents, de l'intérêt et de l'importance de développer des compétences en langues vivantes. L'apprentissage des langues vivantes étrangères et régionales tient en effet une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, l'enrichissement de la personnalité et l'ouverture au monde. Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger.

Cet apprentissage se construit à partir du CP et tout au long de la scolarité et offre autant d'occasions aux élèves de découvrir d'autres horizons culturels et linguistiques. Par ailleurs, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 dispose qu'« outre les enseignements de langues qui leur sont dispensés, les élèves peuvent bénéficier d'une initiation à la diversité linguistique. Les langues parlées au sein des familles peuvent être utilisées à cette fin. » Les nouveaux programmes d'enseignement de langues vivantes – publiés au Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 – précisent notamment que « les ressources dont disposent élèves et professeurs ne se limitent pas aux langues enseignées : les langues de la maison, de la famille, de l'environnement ou du voisinage régional ont également leur place comme dans les cycles précédents, mais selon une démarche plus réflexive. » (cycle 4)

Organisée chaque année, au mois de mai, cette Semaine s'attache à **sensibiliser le grand public à la diversité linguistique qui existe sur notre territoire et à l'atout que représentent les langues vivantes. Elle s'inscrit également dans la volonté de susciter l'envie de les apprendre et de les utiliser.**

[La Journée européenne des langues](#), qui a lieu chaque année le **26 septembre**, sous l'égide du Conseil de l'Europe, peut constituer le point de départ d'un projet qui trouvera son aboutissement lors de cette Semaine.

Cette action est également l'occasion de souligner l'importance qu'ont les langues vivantes dans **la formation des citoyens** (contribution à la connaissance de la culture de l'autre et à la sienne) et dans **leur vie quotidienne** (meilleure appréhension de la langue française, préparation de mobilité virtuelle ou réelle). C'est en ce sens que la Semaine doit être l'occasion de mettre en évidence la **variété des métiers** dans lesquels les langues vivantes jouent un rôle majeur, ainsi que la richesse des **liens que les langues vivantes entretiennent avec d'autres disciplines, qu'elles soient scientifiques, technologiques ou artistiques.**

1. Choix de la thématique 2016-2017 : « Osons les langues ! »

Le thème de cette première édition nationale de la Semaine des langues vivantes est « **Osons les langues !** » Ce choix peut s'entendre comme un appel lancé à tous, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants dans les voies professionnelle, technologique et générale. Les enseignants du premier degré, professeurs de langues vivantes étrangères et régionales, professeurs d'autres disciplines, assistants de langue vivante, parents, conseillers principaux d'éducation, directeurs d'école, chefs d'établissement, etc., sont concernés et peuvent permettre à tout un chacun d'exprimer ses compétences en langues vivantes.

Montrer la diversité des langues vivantes, parler les langues vivantes, les faire sortir de la salle de classe, les faire entrer dans l'école ou l'établissement autrement sont autant d'occasions de les partager et de les faire

vivre. Accepter de les parler, de les comprendre, même imparfaitement, est l'un des enjeux de la Semaine des langues vivantes.

Les actions destinées à valoriser les langues dans toute leur diversité peuvent prendre des formes variées qu'élèves et enseignants sont invités à construire ensemble.

2. Une mobilisation de tous les acteurs concernés au niveau académique

Dans chaque académie, un correspondant académique identifié par le recteur est chargé d'ancrer la Semaine des langues vivantes au niveau local et de la faire rayonner. Avec l'appui des IA-DASEN et des corps d'inspection, les chefs d'établissement et les enseignants des premier et second degrés peuvent être mobilisés afin que cette Semaine permette de valoriser les actions autour des langues vivantes.

Les chargés de communication, le réseau des DAAC, des DAREIC et des ERAIE, des DAN, le réseau des interlocuteurs académiques pour le numérique (IAN), le réseau (correspondants académiques et ambassadeurs) eTwinning ainsi que les représentants d'associations et les partenaires universitaires ont également un rôle clé à jouer. Les associations qui œuvrent dans le champ du plurilinguisme peuvent être sollicitées, de même que les partenaires culturels (compagnies théâtrales, cinémas d'art et d'essai diffusant des films en version originale, etc.) ainsi que les collectivités territoriales de rattachement, en particulier au travers de leurs jumelages.

La Semaine des langues vivantes a aussi pour objectifs de **mettre en valeur les compétences acquises par les élèves, de donner de la visibilité à des actions** déjà développées dans les écoles et les établissements et d'**impulser des actions innovantes**. Le correspondant académique coordonne des projets, leur donne une visibilité médiatique, en mettant particulièrement en valeur la diversité linguistique.

Au niveau académique ou départemental, un temps fort dédié aux langues vivantes peut être envisagé afin d'**accueillir les familles** dans les écoles, collèges et lycées à l'occasion d'opérations « **portes ouvertes** » (activités autour des langues vivantes, exposition des productions des élèves, conférences, ateliers, etc.).

Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) sont invitées à prendre part à l'opération afin de sensibiliser les futurs enseignants à la diversité linguistique et à l'enjeu majeur que représente l'apprentissage des langues.

Au niveau académique, le lancement ou la clôture de la Semaine des langues vivantes peut faire l'objet d'une conférence de presse réunissant les principaux acteurs de l'opération. Cette communication peut s'accompagner d'une manifestation phare : conférence grand public, colloque, table-ronde, projection de films, spectacle, signature de conventions locales avec des associations, organismes ou entreprises.

Une attention particulière est portée à l'implication des établissements d'**éducation prioritaire**, ainsi qu'aux **liaisons école-collège, collège-lycée, lycée-enseignement supérieur**. Il est nécessaire de présenter des exemples dans les voies professionnelles et technologiques.

Dans de nombreuses académies, **des concours** existent déjà. La Semaine des langues vivantes est aussi l'occasion de les faire connaître et de les associer pleinement à cette opération.

3. Valorisation des actions

Par les services de communication des rectorats

Les services de communication des rectorats sont invités à valoriser les principales actions de cette Semaine en **créant** par exemple **une page dédiée à cette opération sur leur site académique**. Pour faciliter la communication et la valorisation des projets, une balise twitter spécifique peut être créée : #semaine_des_langues_vivantes

Par le correspondant académique

Le correspondant académique veille à **sensibiliser les médias locaux** (presse écrite, radio, télévision, internet) afin de valoriser et de promouvoir les actions menées dans le cadre de cette Semaine.

En accord avec les collectivités territoriales, un dispositif de communication autour de l'événement peut être envisagé, en partenariat avec les services de transport scolaire (bus, train, etc.).

Afin de permettre le suivi national de l'opération, les correspondants académiques communiquent **un court bilan qualitatif et quantitatif de l'opération** (estimation du nombre de personnes touchées, opérations phares menées, nombres d'établissements ayant proposé au moins une action, partenariats, couverture médiatique, etc.) à l'adresse suivante :

dgesco.maf1@education.gouv.fr

4. Pistes d'activités autour des langues vivantes

La Semaine des langues vivantes permet l'organisation d'événements qui mettent en lumière, dans les écoles et les établissements, des projets inscrits dans le parcours des élèves et qui contribuent à l'apprentissage des langues vivantes et à la connaissance des cultures.

Créer des temps forts en lien avec les programmes d'enseignement de langues vivantes

- ***Voir et entendre les langues dans l'établissement en dehors des salles de langue sous la forme :***
 - de séances d'enseignement, de travaux disciplinaires ou interdisciplinaires en langues vivantes ;
 - d'affichages multilingues (signalétique, annonces, informations, expositions) ;
 - de documents sonores ou vidéo dans une langue cible diffusés dans les halls, CDI, salles de détente ou de permanence et sur les sites de l'établissement ;
 - de productions écrites ou orales d'élèves à partir du projet élaboré autour de la thématique ;
 - de diffusion de dessins animés, d'animations, de films en langues vivantes ;
 - de participation à des défis, des rallyes et/ou à des concours en lien avec les langues ;
 - de mises en place de partenariats académiques : British Council, Institut Goethe, etc.
- ***Communiquer en langue étrangère avec d'autres interlocuteurs que les enseignants du premier degré et les professeurs de langues vivantes :***
 - échanges écrits et/ou oraux avec des établissements à l'étranger par le biais d'eTwinning ;

- discussion avec un assistant de langue ;
 - découverte des langues parlées par les élèves en invitant des parents volontaires.
- **Découvrir les langues dans un contexte extra-scolaire au travers d'une ouverture culturelle et/ou scientifique :**
- sorties diverses (expositions, visites de musée, cinéma, théâtre) en lien avec des partenaires tels que les municipalités, les conseils régionaux et généraux, les associations, les cinémas locaux, etc. ;
 - rencontres avec des écrivains, conférenciers, peintres, professionnels ayant un lien avec les langues ;
 - rencontres avec des cadres et des artistes étrangers en résidence locale pour leur travail ;
 - organisation de tables-rondes en langue étrangère autour d'une thématique.

Les langues : un atout pour l'employabilité

- organiser des tables rondes avec des professionnels (en lien avec le tissu économique local) ;
- sensibiliser à la mobilité avec le soutien du CIEP, de l'ONISEP, de Pôle emploi international, des développeurs Erasmus+. Le réseau des développeurs constitué par l'agence Erasmus+ / Éducation Formation est composé de personnes qui, par leur expérience et leurs missions, informent et conseillent les structures à s'engager dans une démarche de projet de mobilité ou de coopération européenne. Pour les identifier, l'agence a créé une carte au lien ci-après : <http://www.agence-erasmus.fr/carte-developpeurs.php> ;
- organiser des entretiens avec des grands témoins ;
- faire connaître et utiliser comme point de départ pour des discussions avec les élèves les résultats du [rapport "Langues et employabilité"](#), le film d'animation « la VO attitude » ainsi que les vidéos d'entretien avec des étudiants ayant vécu des expériences de mobilité et des professionnels ;
- visiter des centres de recherche ou d'entreprises ;
- développer les liens avec les autres disciplines (enseignements scientifiques, enseignements artistiques, histoire-géographie, enseignements technologiques, éducation physique et sportive, etc.).

Focus sur le partenariat avec le British Council : « [Science in Schools](#) »

Depuis 2005, le British Council France, association à financements privés et publics dont la mission est le développement des relations culturelles et l'enseignement de l'anglais partout dans le monde, est un des opérateurs du ministère anglais de l'éducation pour la mise en œuvre des accords de coopération franco-anglais dans le domaine de l'éducation France. Il pilote le programme « Science in Schools » qui a permis d'inviter des chercheurs britanniques dans des sections européennes scientifiques de lycées français et d'initier, depuis 2009, des ateliers scientifiques pour des élèves en collèges et en lycées professionnels. Cette action, cofinancée par le British Council et la direction générale de l'enseignement scolaire est conduite en collaboration avec les différents services de la direction générale (bureau des contenus d'enseignement et des ressources pédagogiques, bureau des écoles, des collèges et des formations générales et technologiques), l'inspection générale de l'éducation nationale et la délégation des relations européennes et internationales et de la coopération.

Les objectifs du programme :

- sciences : présenter aux jeunes une image positive de la science ainsi que des métiers de la recherche ;

- **langues** : permettre aux jeunes d'entendre et d'employer la langue anglaise dans un contexte «réel» et international,

- **manipulations scientifiques** : les ateliers pratiques rajoutent un élément ludique et concret à l'apprentissage de la science et de l'anglais.

Valoriser le plurilinguisme

- accueillir des parents et grands-parents d'élèves parlant d'autres langues que celles enseignées pour partager un conte, un récit, un témoignage, une chanson, etc., avec les élèves de la classe de leur enfant. Les élèves, parlant cette langue, jouent auprès de leurs camarades le rôle de médiateurs culturels ;
- le plurilinguisme s'exprime également au sein des établissements par la présence permanente ou ponctuelle d'élèves ou d'enseignants parlant une des langues étrangères ou régionales enseignées. Ils sont également des représentants des cultures associées à ces langues. Cette opportunité peut être mise davantage au service de l'ensemble de la communauté scolaire, dans le respect des intérêts et du profil particulier des personnes concernées ;
- les élèves, parlant d'autres langues que celles étudiées en classe et dans leur établissement, peuvent présenter par le biais d'exposés leur culture d'origine au travers d'œuvres littéraires, cinématographiques, picturales, musicales, etc. ;
- des associations spécialisées dans ce domaine peuvent également intervenir pour sensibiliser aux langues, jouer autour des langues et faciliter la compréhension de l'autre ;
- intégrer les classes d'UPE2A ;
- intégrer les ELCO.

Des initiatives variées dans le premier degré favorisent une sensibilisation aux langues. Elles sont souvent le moyen de faire rentrer à l'école des parents d'élèves issus de l'immigration. Invités pour raconter des histoires dans leur langue d'origine, chanter des comptines, partager des faits culturels, etc., l'imagination des enseignants ne manque pas pour faciliter l'accès et l'intégration de parents maîtrisant parfois mal la langue française. La Semaine des langues vivantes peut constituer un cadre propice pour ces temps d'échanges.

Sensibiliser à la mobilité et à l'ouverture internationale

- sensibiliser à la mobilité avec le soutien du CIEP, de l'agence Erasmus+ / Éducation Formation, de l'ONISEP, de pôle emploi international, de l'OFAJ, etc. ;

Erasmus+ pour les établissements scolaires

Dans le cadre du programme européen Erasmus+ pour l'éducation et la formation de nombreuses opportunités de mobilité et de coopération européenne sont offertes aux établissements scolaires de la maternelle au lycée. Ces opportunités sont regroupées dans trois actions principales :

- la mobilité du personnel (Action-clé 1) permet aux enseignants et à l'ensemble du personnel scolaire de suivre une formation dans un autre pays européen, d'effectuer un stage d'observation ou de dispenser des cours dans un établissement scolaire à l'étranger ;
- les partenariats stratégiques (Action-clé 2) permettent aux établissements scolaires de collaborer avec d'autres établissements et organisations pour améliorer les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation. Dans le cadre de cette action, les élèves peuvent notamment partir en mobilité courte ou longue ;
- eTwinning est une communauté d'établissements scolaires en ligne (cf. Zoom ci-dessous).

Zoom sur l'OFAJ

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande. Il a été créé par le Traité de l'Elysée en 1963. L'Office a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes Français et Allemands, de promouvoir et de développer les échanges entre les deux pays : échanges à orientation professionnelle, rencontres au domicile du partenaire, rencontres en tiers-lieu, mobilité individuelle (programmes Sauzay et Voltaire).

- porter à la connaissance des enseignants et des élèves les différents dispositifs existant tout au long de la scolarité (Erasmus+, Jules Verne, etc.) ;
- créer des liens avec une ville à l'étranger par le biais des différents jumelages établis par les mairies ;
- inciter à développer des opérations de jumelage électronique entre établissements scolaires européens : eTwinning. Des échanges à distance peuvent s'établir entre les élèves français et étrangers ou depuis 2014 avec des établissements d'autres académies de la métropole ou ultramarines ou de lycées français à l'étranger.

ZOOM sur eTwinning

L'action européenne eTwinning est un dispositif permettant aux enseignants et leurs élèves de communiquer et de collaborer avec leurs homologues européens. Un projet eTwinning concerne en premier lieu deux pays européens différents, avec la possibilité d'inviter d'autres partenaires d'Europe ou de pays tiers. Les projets peuvent être initiés à tout moment de l'année scolaire. Leur durée comme les contenus sont laissés au choix des participants.

L'action eTwinning met gratuitement à disposition des enseignants un dispositif de recherche de partenaires en ligne, une plateforme collaborative sécurisée pour mener des projets dans le cadre des programmes nationaux (socle commun), un ensemble de ressources (scénarios pédagogiques) et de services en ligne (messagerie, calendrier, blog, forum, wiki, salle de discussion, visioconférence, bibliothèque de documents, etc.), des offres de formation en présence et en ligne et l'opportunité de mutualiser des pratiques innovantes. Elle permet également aux élèves de développer des compétences liées au numérique, aux langues et de favoriser l'ouverture interculturelle. 35 pays (+ 6 pays d'eTwinning+) y participent dans 28 langues différentes. En France, l'action eTwinning Plus est déployée par le réseau Canopé (site français : www.etwinning.fr).

Concours européens et nationaux en langues vivantes

1. Concours English for Schools (CNED)

Ce concours a pour but de promouvoir les créations numériques en anglais des classes de primaire. Lié à une thématique différente chaque année, il a pour objectif la création d'une vidéo ou d'un montage photo oralisé en anglais. Le concours est pensé comme un support de cours qui permet à la fois d'aborder différents points de grammaire et de communication du niveau A1 de langues vivantes, d'allier arts créatifs, numérique et langue et de travailler sur un projet de classe TICE.

Les meilleures réalisations, mais aussi les plus originales, sont récompensées.

<http://concours.englishforschools.fr>

2. Concours Big challenge

Ce jeu-concours se compose de 54 questions à choix multiples. Ces questions portent sur le vocabulaire, la grammaire, la prononciation et la civilisation. Un questionnaire spécifique est établi pour chaque niveau de classe afin d'être en cohérence avec les programmes d'enseignement. 25 élèves au minimum d'un même établissement doivent participer. Ce concours est payant. <http://www.thebigchallenge.com/fr/>

3. Concours Kamishibai plurilingue

Ce concours propose aux professionnels de l'éducation un projet créatif et innovant ouvert sur la diversité des langues à travers la création d'une histoire avec une dimension plurilingue (au moins trois langues).

- d'une catégorie principale parrainée par la Commission européenne qui comprend trois niveaux impliquant des élèves âgés de 4 à 11 ans, de 12 à 15 ans et de 16 à 19 ans ;
- de catégories spéciales parrainées par d'autres organisations :
http://www.etwinning.net/fr/pub/progress/awards/european_prizes.htm

Concours académiques et actions éducatives langues vivantes : quelques exemples

1. Débats citoyens en langues vivantes : déclinaison en académies

Il s'agit d'une pratique très répandue (« debating societies ») qui s'est développée d'abord dans les universités puis dans les lycées des pays anglo-saxons. Ce mouvement a été lancé au début des années 1990 dans l'académie de Caen puis a été repris par d'autres académies (Rouen, Créteil, Amiens, Poitiers et à d'autres langues (espagnol, arabe notamment)).

La participation aux débats citoyens en langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, etc.) a pour objet de mobiliser et de motiver les élèves sur l'échange d'idées. Ces débats développent leur compétence à argumenter en langue étrangère mais aussi à respecter le point de vue de l'autre et à approfondir des arguments sur des sujets tant culturels que sociologiques. Ils offrent également une situation de communication authentique dans laquelle les élèves sont amenés à associer la langue avec les notions de tolérance, de respect, d'échange cordial, d'esprit d'équipe et de mobilité.

Les règles du jeu varient d'une académie à l'autre (temps et modalités de préparation, en vase clos ou avec libre accès à une documentation, nombre d'élèves par équipe, répartition du temps de parole, alternance des prises de parole en continu et des temps de question, possibilité d'interrompre l'autre équipe). Dans tous les cas, il s'agit toujours d'une joute oratoire entre deux équipes constituées chacune d'élèves d'une même classe, puis, au fil du tournoi, d'un même établissement.

➤ Académie d'Amiens :

L'académie d'Amiens organise depuis 2010 un concours de débats citoyens en langues vivantes.

➤ Académie de Poitiers :

Organisation de débats contradictoires à l'occasion de rencontres départementales lors de la journée de l'Europe, dans 3 langues vivantes : anglais, allemand, espagnol.

2. Concours académiques d'écriture

➤ Académie de Montpellier

Concours de poésie en occitan et en catalan : depuis 2006, l'académie de Montpellier propose un concours de poésie en lien avec les thèmes des programmes d'enseignement scolaire.

Concours d'écriture « Autour d'un album » : ce concours est ouvert aux classes du CP au CM2 qui étudient l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'occitan. Plusieurs catégories sont proposées (format « papier » ou « numérique »). Il s'agit d'inventer la suite d'une histoire ou de la réécrire en modifiant quelques éléments.

➤ **Académie de Corse**

En 2013, le concours académique « Faites la Une » associé aux langues vivantes a permis à 600 élèves (30 classes de la maternelle au lycée) répartis dans 23 établissements de Corse de participer à la cinquième édition de « Faites la Une » organisé par le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information) de l'académie.

Conférence dans le cadre du projet « écriture collaborative inter-langue » en 2014 : les élèves de littérature étrangère en langue étrangère (anglais, espagnol, italien) du Lycée Laëtitia Bonaparte ont assisté à une conférence sur le roman policier méditerranéen. L'auteur de romans policiers a présenté aux élèves les processus d'écriture, la caractérisation du genre policier méditerranéen et plus particulièrement le profil de son personnage clé. Elle a proposé aux élèves de publier leurs romans policiers, une fois la traduction en français effectuée.

➤ **Académie de Strasbourg**

Le concours *Fussball verbindet Euro 2016* invite les élèves à composer un drapeau de supporter franco-allemand en mettant en avant les aspects culturels et linguistiques des deux pays partenaires, sans oublier les valeurs du football.

3. Projet Modèle Nations Unies (MUN)

➤ **Académie d'Aix-Marseille**

L'association française pour les Nations Unies d'Aix (AixONU) organise chaque année une simulation de négociations aux Nations Unies à Aix-en-Provence ou à Marseille. Cet événement est ouvert à tous les étudiants de la région, incluant les lycéens et les étudiants internationaux. <http://aixonu.com/aix-mun/>

➤ **Académie de Grenoble**

Lycée Pierre Termier (Grenoble) – Atelier MUN : participation pérenne et active d'élèves aux conférences du modèle français des Nations Unies. Des questions internationales sont discutées pendant les conférences du M.F.N.U. Les élèves reçoivent un pays autre que le leur ou une organisation qu'ils vont représenter et dont ils deviennent les délégués. Chaque délégué doit être capable de transmettre en un temps très court la position de son pays. Ils devront parler en public et se familiariser avec le formalisme du débat. Ce projet s'intègre à l'accompagnement personnalisé. <http://www.lycee-pierretermier.org/mun.html>